

Intégration de la prévention de l'infection à VIH et des MST en milieu scolaire

1. JUSTIFICATION

Les jeunes de 10 à 24 ans représenteraient jusqu'à 60 % des cas de nouvelles infections par le VIH dans le monde. Or, on peut atteindre assez facilement un grand nombre de jeunes à travers l'école; aucun autre système institutionnel ne peut d'ailleurs concurrencer l'école si l'on considère le nombre de jeunes qu'elle dessert. Les programmes de prévention et de promotion de la santé devraient s'étendre à l'ensemble du milieu scolaire, et s'adresser à la fois aux élèves, aux enseignants et autre personnel scolaire, aux parents, à la communauté périscolaire ainsi qu'à l'ensemble du système scolaire. Ces activités sont un élément clé des programmes nationaux destinés à améliorer la santé et le développement de l'enfant et de l'adolescent.

2. LA PREVENTION DE L'INFECTION A VIH ET DES MST ET LA PROMOTION DE LA SANTE

Les programmes liés au VIH et aux MST offrent la possibilité de renforcer et d'accélérer les activités de promotion de la santé dans les écoles. L'éducation visant à prévenir l'infection par le VIH et les MST devrait être intégrée dans les activités d'éducation portant sur la santé génésique, les compétences essentielles, l'abus d'alcool et les toxicomanies, et d'autres questions de santé importantes; entrer dans le cadre d'autres domaines, le cas échéant, et être réglemantée par des politiques officielles; et être renforcée par des pratiques scolaires de nature à favoriser l'estime de soi, l'attention aux autres, le respect, la prise de décision, l'autonomie ainsi que des conditions qui permettent un développement sain des élèves et du personnel. Cela peut se faire notamment à travers la mise au point de matériel, la formation des enseignants, l'encadrement et la participation des parents et des collectivités.

3. LES POLITIQUES

Pour que les programmes soient efficaces, il est essentiel d'élaborer et de suivre tout un éventail de politiques, et notamment des politiques concernant les domaines suivants : les droits de l'homme (le droit à l'éducation, à la non-discrimination, à la confidentialité, à la protection de l'emploi, à la protection contre l'exploitation et les abus); l'accès à l'école pour les élèves et par le personnel scolaire vivant avec le VIH ou le SIDA; la formation des enseignants pendant leurs études et en cours d'emploi; la participation des communautés/des parents; le contenu des activités scolaires et extrascolaires; et le lien avec des services de santé capables de diagnostiquer et de traiter les MST chez les jeunes et de les protéger contre les grossesses non désirées et contre l'infection à VIH/MST, notamment en leur proposant des moyens contraceptifs et des préservatifs. Les politiques sont élaborées à différents niveaux, selon le degré de centralisation du système scolaire.

4. APPRENDRE A FAIRE FACE

Pour que les jeunes puissent adopter des modes de comportement sains et responsables, et éviter l'infection, il ne suffit pas qu'ils connaissent les aspects biomédicaux de la santé sexuelle et reproductive. Il est tout aussi important qu'ils sachent comment faire face aux exigences croissantes des relations sociales, et en particulier des relations entre les sexes, et comment résoudre les conflits, comment adopter des pratiques sûres et comment traiter avec le nombre croissant de personnes vivant avec le VIH et le SIDA.

5. AGE

Les programmes de prévention et de promotion de la santé devraient commencer dès le plus jeune âge et en tout cas avant le début de l'activité sexuelle. Ils devraient s'adresser aux élèves avant que la plupart ne quittent ou n'abandonnent l'école, en particulier dans les pays où les filles ont tendance à être scolarisées moins longtemps. Cela veut dire que des programmes adaptés doivent être mis en place dès l'école primaire.

6. COMPETENCES ESSENTIELLES

Il est important que de tels programmes se fondent sur les compétences essentielles : les compétences qui permettent aux jeunes de gérer des situations à risque d'infection par le VIH ou de MST sont aussi essentielles pour la prévention de nombreux autres problèmes de santé. Parmi ces compétences figurent la façon de réagir efficacement face aux propositions de rapports sexuels ou de drogues; comment prendre des décisions responsables lorsqu'ils sont placés devant un choix difficile, la façon d'appliquer les techniques de réduction des risques; la façon de refuser des rapports sexuels non protégés lorsqu'ils sont actifs sexuellement et de rechercher des soins ou un soutien appropriés, notamment auprès des services de santé ou de conseil.

7. LE RÔLE DU SYSTÈME SCOLAIRE

Bien que pratiquement tous les pays reconnaissent la nécessité de la prévention en milieu scolaire, des obstacles importants subsistent aux niveaux institutionnel, politique, religieux et culturel. Dans chaque pays, le système scolaire dans son ensemble doit pouvoir mener une action face à l'infection par le VIH, aux MST et au SIDA en étroite collaboration avec les ministères de l'éducation, de la santé, de la jeunesse et d'autres secteurs publics, les associations d'enseignants et autres ONG et l'ensemble de la communauté.

8. ACTION DE L'ONUSIDA

L'ONUSIDA i) facilitera le renforcement des moyens nationaux à mettre en œuvre pour élaborer, exécuter, suivre et évaluer les programmes qui intègrent la prévention de l'infection à VIH et des MST, la promotion de la santé et la non-discrimination dans les politiques scolaires, les programmes d'étude, mais aussi les activités extrascolaires et la formation; et ii) définira des politiques, des stratégies et des mesures efficaces et novatrices dans ce domaine.

9. OBJECTIFS A ATTEINDRE D'ICI L'AN 2000

D'ici l'an 2000, l'ONUSIDA visera à :

- **accroître** sensiblement le nombre de pays qui ont élaboré des politiques détaillées et mis en œuvre des programmes de non-discrimination et de prévention de l'infection à VIH et des MST en milieu scolaire; et à
- **accroître**, pour tendre vers une couverture totale, le pourcentage de jeunes scolarisés à qui l'on apprend à lutter contre la discrimination et à réduire le risque d'infection.

Le groupe de travail interinstitutions de l'ONUSIDA est un organe de coordination composé de spécialistes de l'UNESCO, du FNUAP, de l'UNICEF, de l'OMS et de la Banque mondiale.